



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS

Direction Régionale de
la Jeunesse, des Sports et
de la Cohésion Sociale
Nord-Pas-de-Calais

Lille, le 18 février 2013

Direction

■

**Projet territorial de sortie d'hiver
Région Nord – Pas de Calais**

Comité Régional de l'Habitat du 22 février 2013

En clôture de la Conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, qui s'est déroulée les 10 et 11 décembre 2012, le Premier ministre a annoncé la volonté du gouvernement de « marquer un changement majeur dans l'approche des questions de pauvreté et d'exclusion dans notre pays ».

Les grandes orientations du volet concernant le logement et l'hébergement sont désormais définies, et présentées par la circulaire interministérielle du 4 janvier 2013.

Il s'agit principalement de :

- structurer et d'améliorer l'offre relative à l'hébergement d'urgence et à la veille sociale et notamment de consolider les services intégrés de l'accueil et de l'orientation,
- de sortir de l'urgence et d'accompagner les plus démunis vers le logement en développant l'accès au droit commun et en adaptant l'offre de prise en charge subsidiaire ou alternative
- d'élaborer une réponse territorialisée répondant aux besoins identifiés sur chaque territoire
- la réponse immédiate se traduit par l'élaboration d'un projet territorial de sortie de l'hiver
- la réponse à moyen et long terme porte sur l'élaboration d'un diagnostic territorial complet.

Il s'agit de sortir de la gestion saisonnière du dispositif d'hébergement, qui conduisait à ajouter aux places pérennes d'hébergement d'urgence des places supplémentaires pendant les 5 mois du plan hiver de novembre à fin mars.

Le Projet Territorial de Sortie Hiver constitue la première étape pour sortir de cette gestion saisonnière.

Son objectif premier est l'absence de remise à la rue des personnes accueillies

La priorité doit porter sur la mobilisation de tous les dispositifs permettant d'assurer la pérennité du logement, le recours à l'hébergement d'urgence dans des bâtiments temporaires devant rester résiduel.

Le PTSH doit s'appuyer sur les principes d'actions suivantes :

- la non-remise à la rue des personnes hébergées ou logées : par la prévention des expulsions, la mobilisation forte des contingents réservataires de logement social, et plus largement de toutes les catégories de logement, et le développement de dispositifs innovants (logement adapté, intermédiation locative, baux glissants...);
- le développement de l'accompagnement social en tant que de besoin des personnes et cela, quel que soit le mode de prise en charge ;
- une recomposition de l'offre d'hébergement prenant en compte la réduction du recours à l'hôtel et la pérennisation en dernier ressort d'une partie des places hivernales dans les

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS

territoires les plus en tension pour répondre aux situations des personnes qui ne peuvent pas accéder directement au logement.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs est essentielle pour le succès de ce projet territorial de sortie de l'hiver.

Pour réaliser le plan de lutte contre la pauvreté concernant l'hébergement et l'accès au logement, 77M€ complémentaires ont été pré- notifiés 40M€ correspondant au décret d'avance de fin 2012 et 37M€ de crédits complémentaires

Sur cette enveloppe de 77M€ le NORD Pas de Calais devrait recevoir 6 399 918€ soit 8,3% du total des crédits, soit encore la seconde région après l'île de France qui représente 45% des crédits nationaux. Cela porte l'enveloppe régionale à 93 389 933 € auquel il faut ajouter les crédits du BOP 303 (immigration et asile) 7 327 274€ et 104 (intégration) 433 500€ pour le centre provisoire d'hébergement soit au total **101 150 680€**.

▪ **Méthode**

Une rédaction en plusieurs phases

- Le plan à élaborer pour février ne peut, dans les délais impartis, entrer dans le détail de toutes les solutions finales

Il porte donc sur les grands principes et orientations.

Il sera consolidé au cours du mois de mars afin que l'axe central de l'élaboration du projet, à savoir l'évitement de la remise à la rue à l'issue de la période hivernale, soit assuré.

- Les travaux au cours du mois de janvier dans les départements, outre la gestion quotidienne de la phase hivernale, ont porté sur l'amélioration du diagnostic, avec une exploitation d'OSIRIS, une mobilisation particulièrement importantes des S.I.A.O., une sensibilisation renforcée des bailleurs publics et des autres services de l'Etat : DREAL, ARS, DDTM....

Dans le Nord Pas de Calais, **la concertation** se déroule en plusieurs temps :

- une rencontre DRJSCS-DREAL le 11 janvier
- une rencontre des services de l'Etat le 22 janvier
- une réunion des services de l'Etat avec les têtes de réseau FNARS et URIOPSS le 14 février
- une présentation au comité régional de l'habitat le 22 février
- des réunions territoriales régulières par les DDCCS dans le cadre des instances existantes (SIAO, réunions d'arrondissement)

▪ **Le projet territorial de sortie de l'hiver :**

I Connaître plus précisément l'urgence hivernale :

Le travail sera décliné par arrondissement et portera sur les places pérennes, non pérennes et le logement adapté.

Actualisation des besoins

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS

- Exploitation d'OSIRIS
- Exploitation des tableaux de suivi du plan hiver
- Identification de ménages prêts à entrer dans un logement ordinaire et adapté.

Organiser le processus d'accompagnement social

- Synthèse début Mars des évaluations sociales réalisées par les SIAO sur la base d'une même trame pour la région .

II - Développer l'accès au logement de droit commun : les leviers d'action pour encourager la fluidité

L'accès au logement en région Nord – Pas de Calais : Doubler la réalisation 2011.

En région Nord – Pas de Calais un peu moins de 8663 personnes (6252 dans le Nord – 2 411 dans le Pas de Calais) sont sortis du dispositif hébergement en 2011.

Près de 2 286 ménages (1 646 dans le Nord , 640 dans le Pas de Calais) ont pu trouver ou retrouver un logement autonome, soit plus de 26 %.

Ce qu'il convient de noter c'est que la moitié de ces personnes ont trouvé une solution après une prise en charge relativement courte dans le dispositif hébergement

La mobilisation du contingent préfectoral

Le département du Nord gère le contingent préfectoral en flux auquel s'ajoute le 1% logement : 4 300 logements environ peuvent être activés annuellement pour les publics prioritaires mais seulement 41 % sont mobilisés en 2012. Actuellement plus de 860 personnes sont inscrites sur l'enquête logement c'est-à-dire qu'elles sont reconnues aptes à accéder à un logement.

Dans le Pas-de-Calais, la reconstitution en stock du contingent préfectoral est en bonne voie. Plus de 20 000 logements sont identifiés. En 2012, 1 100 ont été mis à disposition de l'Etat.

Le système d'information des SIAO (OSIRIS) va être interfacé avec le logiciel SYPLO qui est développé par la Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages.

SYPLO contient un référentiel des demandeurs de logements sociaux reconnus formellement comme prioritaires pour l'accès au contingent réservé de l'Etat. Le système d'information des SIAO (OSIRIS) sera à même d'identifier et de communiquer à SYPLO les ménages susceptibles d'accéder à ce type de logement. SYPLO communiquera au SIAO les ménages qui auront obtenu un logement du contingent préfectoral.

L'ancrage territorial

De longue date le dispositif hébergement dans le Nord – Pas-de-Calais a été organisé au niveau infra-départemental.

La mise en place du service public de l'accueil et de l'orientation des personnes sans abri est structuré au niveau des arrondissements.(S.I.A.O.)

Les réflexions finalisées en cours dans le cadre des PDALPD viennent conforter ce niveau territorial pour y organiser les concertations partenariales devant associer les services de l'Etat, les gestionnaires de service d'hébergement, les collectivités locales, les bailleurs, dans le cadre des comités territoriaux du plan.

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS

Des instances partenariales d'examen individuel des cas difficiles sont aussi activées ou en cours de construction.

Un diagnostic de l'hébergement est en cours de finalisation à ce niveau pour servir de base opérationnelle à la gestion de la sortie de l'hiver 2012-2013.

La dimension accompagnement social des personnes sera développée dans le plan.

III Structurer, améliorer et adapter l'Offre d'hébergement d'urgence : le plan d'actions

Consolider les Services Intégrés de l'Accueil et de l'orientation

Consolider les capacités d'hébergement d'urgence Maintenir les capacités en places de centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Activer et développement de places de pensions de famille (maison relais) Les livraisons de nouvelles places prévus sont les suivantes 178 places en 2013 et 236 places en 2014.

Développer l'intermédiation locative

Soutenir le développement des résidences sociales

IV - Améliorer la réponse à certains besoins spécifiques

L'anticipation et l'accompagnement des évacuations de campements et squats (Populations migrantes et originaires d'Europe centrale).

Recherche de solutions plus adaptées pour certaines populations en lien avec l'Agence Régionale de santé

- personnes sans domicile fixe de plus de 60 ans
- personnes vulnérables nécessitant des prise en charge psychiatrique.

V - Le suivi du plan

- Mise en place d'indicateurs de suivi au niveau territorial .
- Renforcement de l'animation régionale des SIAO. Développement complémentaire d'OSIRIS.
- Poursuite du suivi du plan dans le cadre des instances PDALPD et CRH.

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS

ANNEXE

• **Les sorties des établissements d'hébergement en 2011 (hors hiver)**

Au total dans la région 8663 personnes sont sorties d'un établissement d'hébergement
Principalement, pour un hébergement chez des tiers, ou sans indication (39%), près de 20%
sont des réorientations vers un autre centre d'hébergement (hébergement d'urgence vers
stabilisation ou insertion

	Nord	Pas de Calais	Région
Nombre total	6252	2411	8663
Dont vers logement autonome	1626	640	2266
	26.01%	26.55%	26.16%
Dont vers logement adapté	364	144	508
	5.82%	5.97%	5.86%

• **Plan hiver 2012-2013**

○ **Les places de niveau 1**

Nord	Pas de Calais	Région
702	176	878

○ **Les personnes accueillies**

Attention les données portent sur 3 mois dans le Nord et 2 mois dans le Pas de Calais

	Nord du 1/11/2012 au 30/01/2013	Pas de Calais du 1/11/2012 au 31/12/2012
Ménages accueillis	1286	
personnes	1683	461
Dont enfants	288	21

Par typologie

Nord tous les arrondissements sauf Lille

Nombre de personnes ayant fait une demande d'hébergement	08/01/201		22/01/201		05/02/2013	
	02/01/2013	3	15/01/2013	3	29/01/2013	05/02/2013
Homme seul	129	125	141	134	154	116
Femme seule	33	27	28	38	35	27
Couple avec ses enfant(s)	185	172	233	186	253	249
Femme seule avec ses enfant(s)	60	44	45	34	50	59
Homme seul avec ses enfant(s)	0	0	6	0	2	0
Groupe avec enfant(s)	0	7	0	3	0	7
Couple sans enfant	23	28	13	24	20	22
Groupe d'adultes sans enfant	2	0	0	2	0	0
Mineur isolé non accompagné	0	0	0	0	0	0
Mineur en groupe	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	432	403	466	421	514	480

Source OSIRIS

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS

Nombre de personnes ayant obtenu une réponse d'hébergement positive	02/01/2013	08/01/2013 3	15/01/2013	22/01/2013 3	29/01/2013	05/02/2013
Homme seul	36	36	62	72	43	19
Femme seule	13	17	8	13	13	9
Couple avec ses enfant(s)	0	6	11	0	10	3
Femme seule avec ses enfant(s)	14	0	3	3	5	5
Homme seul avec ses enfant(s)	0	0	3	0	0	0
Groupe avec enfant(s)	0	0	0	0	0	0
Couple sans enfant	6	6	0	3	2	6
Groupe d'adultes sans enfant	0	0	0	2	0	0
Mineur isolé non accompagné	0	0	0	0	0	0
Mineur en groupe	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	69	65	87	93	73	42

Nombre de personnes ayant obtenu une réponse d'hébergement négative pour manque de place	02/01/2013	08/01/2013 3	15/01/2013	22/01/2013 3	29/01/2013	05/02/2013
Homme seul	52	34	28	17	49	47
Femme seule	16	6	8	11	10	8
Couple avec ses enfant(s)	185	147	190	177	213	219
Femme seule avec ses enfant(s)	34	36	18	26	34	44
Homme seul avec ses enfant(s)	0	0	3	0	2	0
Groupe avec enfant(s)	0	7	0	3	0	7
Couple sans enfant	10	24	10	9	16	10
Groupe d'adultes sans enfant	0	0	0	0	0	0
Mineur isolé non accompagné	0	0	0	0	0	0
Mineur en groupe	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	297	254	257	243	324	335

Pas de Calais

Hommes ou femmes isolés	380
Couples sans enfants	11
Couples avec enfants	3
Femmes avec enfants	3

Hommes	346
Femmes	87
Mineurs accompagnés	7
Total personnes accueillies	440

• **Les sorties du plan hiver**

Nord hors Lille

Vers un autre hébergement	83,5%
Vers logement adapté ou autonome	14%
Structure médico sociale	2,5%

Pas de Calais : 86 sorties

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS

Autre hébergement	10.5%
Tiers ou famille	8.14%
Logement autonome ou adapté	3.48%
rue	27.9%
Sans indication	50%